



Liste des pièces à joindre à votre dossier VAAE

- Lettre de motivation **manuscrite ou dactylographiée, rédigée en français**
- Curriculum vitae, **rédigé en français**
- Attestation de TCF (incluant l'épreuve complémentaire d'expression écrite) en cours de validité, de DALF ou de DELF B2
 - Copie de **tous les diplômes**, y compris du diplôme de fin d'études secondaires (ne jamais envoyer de document original)
- Traduction, par un traducteur assermenté, de tous les diplômes
- Copie de **tous les relevés de notes** correspondants
- Traduction, par un traducteur assermenté, de tous les relevés de notes
- Copie de l'acte de naissance
- Traduction, par un traducteur assermenté, de l'acte de naissance, légalisée ou apostillée
- Preuve de paiement de **50 €** au titre de la validation d'acquis (décret n° 2013-756 du 19 août 2013)

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINES.